



REPUBLIQUE DU BENIN

SOCIETE DE RADIO ET DE TELEVISION DU BENIN

MARCHE DE FOURNITURES

DOSSIER DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
ET DE PRIX

Emis le, 02/09/2026

BON A LANCER

POUR LA PASSATION DE MARCHE DE FOURNITURES :

ACQUISITION DE MATERIELS MEDICAUX TECHNIQUES POUR
LA MISE EN PLACE D'UNE INFIRMERIE AU PROFIT DE LA
SRTB SA.

Référence du dossier : SIGMaP N° F_AG_121160

Autorité contractante : Société de Radio et de Télévision du Bénin
SA

Source de financement : Budget Autonome SRTB

Gestion : 2026

Imputation Budgétaire : 2444, 2412 et 6056

Accord de Prêt : Néant

SRTB / CCMP
VALIDÉ
Visa : 31/08/2026

NOTIFIÉ
AU MAITRE D'OUVRAGE

Août 2026

23/08/2026

GARANTIE des Gueules
CCMP/SRTB

BON A LANCER

**PREMIERE PARTIE I : PROCEDURES DE
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX**

[Signature]

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix



SOCIÉTÉ DE RADIO ET DE TÉLÉVISION DU BENIN SA

Îlot : 120, Quartier : Haie vive – cocotiers Cotonou

RCCM : RB/COT/24 B 37658

IFU : 3202450801856

Tél : +229 01 69 70 55 55

E-mail : contact@srtb.bj

Section 0. Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP)

Avis : ADRP N° DAC-007/SRTB/DG/PRMP/SP-PRMP du 02/09/2026

Objet : Acquisition de matériels médicaux techniques pour la mise en place d'une infirmerie au profit de la SRTB SA.

Référence du dossier : SIGMaP N° F_AG_121160

BON A LANCER

Identification de la procédure : DRP

1. Cet avis de demande de renseignement et de prix fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA publié sur le portail web des marchés publics, le **20 Mars 2026**, sous la version N° 1.
2. La Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds sur financement autonome, afin de financer ses besoins en fournitures, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition de matériels médicaux techniques pour la mise en place d'une infirmerie au profit de la SRTB SA.**
3. La Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB) SA sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour exécuter le marché **d'acquisition de matériels médicaux technique pour la mise en place d'une infirmerie au profit de la SRTB SA en un seul lot.**

Ces fournitures sont à livrer à la Direction Commerciale et de la Communication de la SRTB SA dans un délai d'un (1) mois.

Il est à préciser que les variantes ne sont pas prises en compte. De même ce marché ne fera pas l'objet de sous-traitance.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

➤ Capacité technique et expériences

- Être une entreprise ou groupement d'entreprise régulièrement installé au Bénin et exerçant dans l'importation et la vente des équipements ou consommables médicaux justifiés par un registre de commerce ;

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

- Disposer d'un agrément de vente ou de distribution des équipements et de consommables médicaux en cours de validité délivrés par le Ministère de la Santé ;
- Avoir une expérience avérée et des références vérifiables dans la fourniture et l'installation d'équipements médicaux techniques ;
- Être en mesure d'assurer un service après-vente de qualité ainsi que la maintenance des équipements fournis ;
- Disposer d'un technicien titulaire d'au moins d'un BAC+3 en maintenance des équipements médicaux ayant au moins une (01) expérience au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours 2026, le cas échéant conformément au tableau du point 5 "Personnel" (CV + attestation de travail+ carte d'identité en cours de validité + diplôme) ;
- Disposer du matériel à savoir : une valise d'outillage complète, un souffleur électrique avec option aspirateur.
- Avoir réalisé et exécuté de façon satisfaisante au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et de l'année 2026, le cas échéant, deux (02) marchés similaires justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution. Ces attestations sont appuyées de contrats (page de garde + page de signature), en copies simples ;

NB : la similarité s'appréciera en fonction du montant des **deux (02) marchés** pour une valeur d'au moins égale à **six millions cinq cent quarante-huit mille neuf cent quarante-neuf (6 548 949) FCFA HT** chacun d'une part et de la nature du marché établie dans la fourniture et l'installation d'équipements médicaux techniques.

➤ Exigences financières :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'un montant d'au moins égal à **treize millions quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-dix-huit (13 097 898) FCFA HT** justifié par les états financiers des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) certifiés par un membre de l'ordre des experts comptables et un comptable agréé portant la mention DGI (copie originale ou légalisée de la page portant les deux mentions). En cas de groupement, chaque membre du groupement devra satisfaire à 25% du montant global exigé. Le mandataire d'un groupement devra satisfaire à 50% du montant global exigé.
- Fournir une attestation de capacité financière d'au moins égale à **vingt-six millions cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-dix-six (26 195 796) FCFA** délivrée par une banque ou institution financière agréée au Bénin prouvant qu'elle dispose de liquidités ou de lignes de crédits.

NB : les deux (02) exigences financières sont cumulatives.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :

➤ Exigences techniques et expériences :

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

- Être une entreprise ou groupement d'entreprise régulièrement installé au Bénin et exerçant dans l'importation et la vente des équipements ou consommables médicaux justifiés par un registre de commerce ;
- Disposer d'un agrément de vente ou de distribution des équipements et de consommables médicaux en cours de validité délivrés par le Ministère de la Santé ;
- Être en mesure d'assurer un service après-vente de qualité ainsi que la maintenance des équipements fournis ;
- Disposer d'un technicien titulaire d'au moins d'un BAC+3 en maintenance des équipements médicaux ayant au moins deux (02) expériences au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours 2026, le cas échéant conformément au tableau du point 5 "Personnel" (CV + attestation de travail + carte d'identité en cours de validité + diplôme) ;
- Disposer du matériel à savoir : une valise d'outillage complète, un souffleur électrique avec option aspirateur.
- Disposer d'un personnel d'encadrement (Chef d'équipe) titulaire d'un BAC+3 en transport et logistique (CV + attestation de travail + carte d'identité en cours de validité + diplôme).

BON A LANCER

➤ Exigences financières :

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise pour les entreprises nouvellement créées et pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels spécifiques au marché en cours de validité d'un montant de **quatorze millions quatre cent sept mille six cent quatre-vingt-huit (14 407 688) FCFA** pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence ;
- Fournir une attestation de capacité financière d'au moins égale à **vingt-six millions cent quatre-vingt-quinze mille sept cent quatre-vingt-dix-six (26 195 796) FCFA** délivrée par une banque ou une institution financière agréée au Bénin prouvant qu'elle dispose de liquidités ou de lignes de crédits.

NB : les trois (03) exigences financières sont cumulatives.

Voir le document de la Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est d'un **(01) mois**.

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la : **Société de Radio et de Télévision du Bénin SA** et précisément auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics sise à la Direction Commerciale et de la Communication, Monsieur Guy-Gaétan M. TESSY**, Mobile : 01 978 915 56, e-mail : guy.tessy@srtb.bj et prendre connaissance des documents du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la SRTB SA, au 2ème**

Section 0 : Avis de Demande de renseignements et de prix

étage, Bureau 2.07 de la Direction Commerciale et de la Communication, tous les jours ouvrables, de 08h00 à 12h30 dans la matinée et de 14h00 à 17h30 dans l'après-midi, « heures locales : UTC+1 ».

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de la Demande de Renseignements et de Prix à compter du 02/09/2026. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la SRTB SA, Bureau 2.07, 2ème étage de la Direction Commerciale et de la Communication**. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix sera adressé aux candidats à leurs frais par le mode d'acheminement souhaité ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics et disponible au Secrétariat sus indiqué.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées, le tout dans une unique enveloppe extérieure conformément aux dispositions des IC 20.2(b), « Remise des offres et ouverture des plis », de la section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de Prix (DPDRP), au plus tard le 15/09/2026 à 10 heures 00 mn, « heures locales, UTC+1 ».

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.

Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'adresse ci-dessus citée précisément dans la salle de réunion située au 1er étage de l'immeuble de la Direction Commerciale et de la Communication de la SRTB SA, le 15/09/2026 à 10 heures 30 minutes, « heure locale : UTC+1 ».

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cent trente mille neuf cent soixante-dix-neuf (130 979) F CFA**.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.



Cotonou, le 02/09/2026



Guy-Gaétan M. TESSY
Personne Responsable des Marchés Publics